

DATE DE CONVOCATION : 30 novembre 2022
DATE D’AFFICHAGE : 30 novembre 2022
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 23
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 18
NOMBRE DE VOTANTS : 22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2022 à 19h00

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Monsieur Daniel DESCHODT, Maire

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur Bernard VANPOPERINGHE

PRÉSENTS : M. AVART. Mme ROUSSELLE. M. DUCROCQ. Mme BINET. M. DAMBRICOURT. Mme BECQUET. M. VANPOPERINGHE. Mme SCOTTE. M. COURTIN. Mme SOLTYSIAK. M. REVILLON. Mme DELHAYE. M. BUCKMAN. M. CHARLEMAGNE. Mme CADET. M. PENEZ. Mme MARQUAND

ABSENTS : Mme CABRE (procuration à M. BUCKMAN). M. ODIEVRE (excusé). Mme WUYTS (procuration à Mme BINET). M. BLIN (procuration à Mme MARQUAND). M. MARIE (procuration à M. PENEZ)

N°7822 PARTICIPATION COMMUNALE AU BUDGET 2023 DU SIVOM DES RIVES DE L’AA ET DE LA COLME

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la participation communale au budget 2023 du SIVOM des Rives de l’Aa et de la Colme s’élèvera à 228 380 €.

Après une discussion sur la répartition entre le budget et la fiscalité de la participation communale

Après délibération et vote (22 votants – 20 pour – 0 contre – 2 abstentions)

Le Conseil :

Décide de répartir la participation communale au budget 2023 du SIVOM des Rives de l’Aa et de la Colme comme il suit :

- o Part budgétée : 130 000€
- o Part fiscalisée : 98 380 €

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS.



POUR COPIE CONFORME

Le Maire,

Daniel DESCHODT.